

**AR Prefecture**

063-216303537-20230505-2023\_05\_22-DE  
Reçu le 10/05/2023

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 5 Mai à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	08	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 28 avril 2023      Date d'affichage : 28 avril 2023

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel  
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,  
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre  
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

**Délibération 22 – 2023**

**Objet : versement sur le budget de la Régie Chaleur**

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que pour honorer différentes factures et emprunt venant à échéances en Mai / Juin, il est nécessaire de prévoir un versement de 30 000 € sur le budget de la Régie Communale du Réseau Chaleur.

Les écritures comptables suivantes doivent être passées :

Budget Régie Chaleur 2023 : titre à émettre d'un montant de 30 000 €, imputation 774

Budget Principal 2023 : mandat à émettre d'un montant de 30 000 €, imputation 67381.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à  
Autorise Madame le Maire à émettre les mandats et titres correspondants.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire  
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 Mai 2023  
et publication ou notification du 10 Mai 2023

